

Rives-du-Loir-en-Anjou, le 13 Mars 2020

*A l'attention des associations  
de Rives-du-Loir-en-Anjou*

**Objet : Mesures prises dans le cadre de  
la lutte contre le coronavirus**

*Suivi par Clément Caudal*

*Courriel : [dqs@rivesduloirenanjou.fr](mailto:dqs@rivesduloirenanjou.fr)*

Madame, Monsieur,

Le Président de la République s'est exprimé ce jeudi 12 mars sur les nouvelles mesures en place par l'État dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus. Ces mesures ont un impact direct sur notre collectivité :

- Fermeture des écoles et accueils périscolaires à compter du lundi 16 mars
- Fermeture du centre de loisirs en coordination avec l'association Loir Jeunesse
- Annulation des différentes manifestations communales prévues jusqu'au 2 avril
- Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour que les élections municipales du dimanche 15 mars se déroulent de la manière la plus sereine possible.

Vous pouvez retrouver le détail de ces mesures sur la page d'accueil de notre site internet [www.rivesduloirenanjou.fr](http://www.rivesduloirenanjou.fr)

Il est important que l'ensemble des mesures prises, à l'échelle nationale comme à l'échelle locale, soit cohérente et permettent une lutte efficace contre l'épidémie de Covid-19. Le gouvernement invite ainsi chacun à limiter ses déplacements au « strict nécessaire » et recommande aux personnes de plus de 70 ans ou considérées comme « à risque » en raison de leur état de santé, d'éviter au maximum les contacts.

J'attire donc votre attention sur les manifestations et activités qui peuvent être organisées par vos associations dans les prochaines semaines. Nous avons déjà reçu plusieurs informations d'annulation d'événements. Je vous invite à reconsidérer l'organisation de vos activités, et de prendre les mesures nécessaires si ces activités sont susceptibles d'aller à l'encontre des recommandations gouvernementales.

Dans la crise sanitaire que traverse, il est essentiel que nous soyons tous, chacun à notre niveau, mobilisés pour endiguer cette épidémie.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, mes plus sincères salutations.



**Éric Godin**

Maire de Rives-du-Loir-en-Anjou